

Visite du Garde des Sceaux dans l'Aube : Halloween passe, les cauchemars restent !

Le Garde des Sceaux s'est déplacé ce lundi 03 novembre dans les établissements de l'Aube pour certainement s'auto féliciter de ses idées lumineuses, mises en œuvre avec le soutien aveugle de la DAP qui ne semble plus du tout en capacité de confronter les objectifs politiques de nos ministres avec les réalités pénitentiaires. Le terrain d'expérimentation pénitentiaire continue dans notre département, sans qu'aucune de nos alertes sur le risque d'embolisation de nos services publics ne soient prises en compte⁻¹

Ouverture du 3^e bâtiment de Villenauxe

Si en ces temps de surpopulation pénale et d'indignité des conditions de détention chroniques, offrir des places en CD aux personnes détenues reste louable, la CGT IP ne pourra jamais se satisfaire de cette pure logique de gestion de flux qui se joue au détriment du maintien des liens familiaux et de la préparation à la sortie mais aussi en dépit d'une réflexion globale sur la réduction du recours à l'incarcération. Les premiers transferts de toute la France afluent avec une injonction simple :

Préparer leur sortie où qu'elle soit (Sud-Ouest, Grand-Ouest, Grand-Est...),

Avec les partenaires que vous n'avez pas (Le temps insuffisant alloué à France Travail quand il avait 2 bâtiments reste le même depuis l'ouverture du bâtiment A, à savoir 12 RDV max par mois pour près de 600 personnes),

En dynamisant leur parcours d'exécution de peine (sans coordinatrice d'activités socio-culturelles, sans travail, sans UVF, sans transports en commun mais avec une défiance à l'égard des actions et permissions de sortir collectives).

Simple, basique.

Une fois les places occupées (196 donc), le problème restera entier pour le ministère de la justice et plus largement l'état français : quelle politique pénale en France à l'aune de 2026 ?

Installation d'un modulaire semi-liberté à Troyes Lavau

Augmenter les places de semi-liberté ? Pourquoi pas mais encore faut-il qu'elles correspondent aux besoins du public, ce qui n'est pas le cas sur le CP de Troyes Lavau qui disposait déjà d'un nombre de places conséquent et qui ont été fermées car sous occupées !

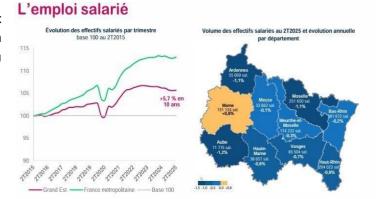
Le GDS prend la chaîne pénale à rebours : ce n'est pas en dynamisant les décisions du TJ que les places seront prises ! Encore moins via le seul prisme du travail et en évacuant les autres problématiques ou besoins. Le public des semi libres en 2025 rencontre de nombreuses difficultés sanitaires et sociales, avant même d'envisager l'insertion professionnelle... L'Etat a sous-doté les services publics de soins, psychiatriques et addictologiques notre public en paye le prix fort !

Cartographie du Grand Est & bassins d'emploi

Dans le Grand Est la cartographie pénitentiaire est pourtant assez simple à comprendre : les départements à forte densité avec les MA les plus encombrées sont à

l'Est quand les établissements pour peine se trouvent à l'ouest de la région, avec une surreprésentation d'établissement en pleine ruralité dans la Meuse ou l'Aube.

Idem pour les bassins d'emploi qui se concentrent aussi autour des métropoles alsaciennes et lorraines. Il suffit de lire les données à jour d'octobre 2025²



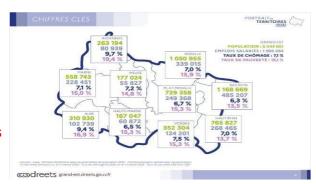
¹ 1 place de prison pour 250 habitants! La politique du jusqu'au boutisme carcéral dans l'Aube! - CGT insertion probation

² Source OREF Grand EST: <u>Présentation PowerPoint</u>

Le département de l'Aube est le deuxième département au plus haut taux de chômage et taux de pauvreté du Grand Est³: Il sera pourtant le premier à accueillir les nouveaux modulaires Darmanin qu'il veut être la vitrine d'un « reclassement social par le prisme de l'insertion professionnelle ».

Traduisons : les précaires avec les précaires, et nos pré-carrés populistes seront bien gardés !

Incompréhensible !



L'échec des lois pénales

La LPJ et loi confiance ne fonctionnent pas : elles ne résorbent pas la population pénale, ont provoqué l'allongement mécanique des peines par le nouveau calcul de RP et ont réduit les conditions de délai d'octroi en matière d'aménagement de peine ou de processus de sortie.

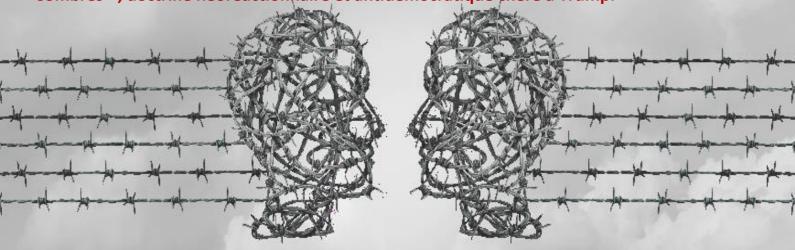
Selon le dernier baromètre de la loi confiance, pour la DISP, la mesure de semi-liberté représente plus d'1/3 des LSCD accordées pour une durée moyenne de 53 jours! Mais c'est aussi un leurre: confrontés aux problèmes chroniques d'hébergement, les professionnels n'ont d'autre choix que d'orienter vers des mesures de semi-liberté pour pallier le manque d'hébergement sans pouvoir résoudre le problème à moyen terme.

Le projet de loi SURE ne fonctionnera pas : elle fait croire que le problème de la justice serait son laxisme en réinstaurant des peines planchers et des ultras courtes peines. Elle fait la même erreur que les précédentes réformes : elle fait miroiter une Justice et Administration Pénitentiaire omniscientes qui se suffiraient à elle-même pour assurer leur mission de réinsertion sociale, alors même que les gouvernements successifs désinvestissent toutes les politiques publiques sociales et sanitaires.

Repositionner le SPIP sur les Enquêtes Sociales Rapides sans réfléchir à toute la chaîne pénale et aux conditions de vie de notre public ne réglera pas le souci! Surtout si l'examen automatique saute. La CGT IP sera aussi au RDV en janvier pour connaître les propositions que le GDS a prescrit. Que l'on Enquête et que l'on soit Rapide ne fera pas oublier l'essentiel : le monde Social va mal!

Cette « tournée » des établissements masque une réalité bien tragique : plus personne dans ce ministère n'a l'intégrité et encore moins l'audace de réfléchir « hors les murs ». De la place, il n'y en a plus. Des effectifs, il en manque cruellement. Des moyens, ils sont sacrifiés sur l'autel de la « sainte austérité » marconiste.

La politique pénale et pénitentiaire française s'enfonce dans les ténèbres des « Lumières sombres », doctrine néoréactionnaire et antidémocratique chère à Trump.



Troyes, le 5 11 2025 La CGT IP 10/52 -88

³ <u>Portrait de territoires du Grand Est et de ses départements - Édition 2025 - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)</u>